

18/02/2009



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9597

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
6084^e séance – matin

CONSEIL DE SÉCURITÉ: LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT FAIRE PREUVE AU MOYEN-ORIENT D'UNITÉ ET DE DÉTERMINATION, AFFIRME M. ROBERT SERRY

« Malgré des défis décourageants, la paix peut et doit prévaloir », souligne le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert H. Serry, a affirmé ce matin devant le Conseil de sécurité, au cours de son exposé mensuel sur la situation dans la région, que la communauté internationale devra, cette année, « faire preuve d'unité et de détermination et redoubler d'efforts ».

« Le Conseil de sécurité se réunit à un moment difficile mais qui est également une phase de formation pour l'avenir au Moyen-Orient », a déclaré M. Serry. Celui-ci a ainsi fait état d'un certain nombre de réalités qui doivent être abordées de front afin de faire progresser le processus de paix, à savoir les graves répercussions humanitaires, économiques et politiques de la crise de Gaza, les divisions palestiniennes, une nouvelle situation politique en Israël, les résultats non concluants des négociations israélo-palestiniennes de l'an dernier, la non-application des dispositions de la Feuille de route, en particulier celles concernant les colonies de peuplement, et le gel des négociations indirectes israélo-syriennes. Les défis paraissent « décourageants » mais, a-t-il ajouté, « la paix peut et doit prévaloir ».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. ROBERT H. SERRY, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, a souligné que « la communauté internationale devrait, au cours de l'année en cours, faire preuve d'unité, de détermination et redoubler d'efforts. ». À cet égard, a-t-il indiqué, le Secrétaire général se félicite de l'engagement actif du Conseil de sécurité, manifesté notamment dans ses résolutions 1850 et 1860, de même que des déclarations claires d'intention et l'engagement prompt du Président des États-Unis, M. Barack Obama et de sa nouvelle administration. « Les Nations Unies et leurs Membres, y compris ceux qui forment le Quatuor, ont des responsabilités politiques qui doivent être assumées », a-t-il estimé.

Les Israéliens et les Palestiniens ont également les mêmes responsabilités, a expliqué le Représentant personnel du Secrétaire général, précisant que les seconds devraient relever le défi de la réconciliation. Le retour de l'unité constituerait un progrès important en direction des principes du Quatuor, a affirmé M. Serry, exhortant les parties régionales et internationales à créer un climat propice au succès des efforts déployés par l'Égypte en vue de trouver une base commune au Caire, le 22 février prochain, pour discuter des questions en suspens et parvenir à une réconciliation entre Palestiniens, qui

permette de former un gouvernement uni et de tracer la voie à des élections présidentielles et législatives. « Les Nations Unies œuvreront au côté d'un gouvernement palestinien uni, incluant Gaza et la Cisjordanie, sous l'autorité du Président Mahmoud Abbas », a-t-il poursuivi.

Du côté israélien, le défi consiste dans la formation d'un nouveau gouvernement issu des élections du 10 février, lesquelles, a précisé M. Serry, n'ont pas clairement désigné un vainqueur. « Tout Gouvernement israélien devrait être lié par les engagements d'Israël », a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité pour le prochain cabinet de réaliser les obligations de la Feuille de route et de poursuivre les négociations sur le statut final concernant toutes les questions, sans exception, telles que réaffirmées par les parties avant la réunion du Quatuor à Charm el-Cheikh, en novembre dernier.

Un cessez-le-feu n'a des chances d'être durable que si des progrès tangibles sont réalisés, a-t-il observé, évoquant notamment un échange de prisonniers palestiniens contre la libération du militaire israélien Gilad Shalit, une coopération continue et une action visant à empêcher l'acheminement d'armes vers Gaza, la pleine mise en œuvre de l'Accord sur le mouvement et l'accès, et l'unité palestinienne.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a en outre indiqué, qu'un mois après la proclamation unilatérale du cessez-le-feu, un régime propre de cessez-le-feu n'était toujours pas en vigueur, laissant ainsi redouter un retour aux conditions instables de l'an dernier, ou un regain de violence plus dévastateur encore.

Des Palestiniens, a-t-il dit, ont tiré 15 roquettes et 12 mortiers en direction d'Israël, et ont fait exploser un engin contre une jeep des Forces de défense israéliennes. Pour sa part, l'armée israélienne a mené 19 attaques aériennes contre Gaza. Un soldat israélien a été tué par des Palestiniens, et trois autres militaires et deux civils ont été blessés. Six Palestiniens, dont un enfant, ont été tués par l'armée israélienne et 30 autres, parmi lesquels huit enfants, ont été blessés. « Il est urgent que tous ces actes de violence cessent et que toutes les parties respectent le droit international humanitaire », a insisté M. Serry.

Le Représentant personnel du Secrétaire général a par ailleurs souligné que la bande de Gaza, où entrent quotidiennement en moyenne 146 camions, manquait toujours désespérément de produits de base. Il a ajouté que, selon une estimation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 14 000 maisons avaient été détruites ou endommagées par l'opération israélienne, ainsi que des bâtiments publics, des écoles et des domaines industriels. En dépit d'une amélioration progressive de l'approvisionnement de denrées alimentaires depuis le cessez-le-feu, le niveau d'insécurité alimentaire est évalué à 75% en raison des pénuries et des prix élevés, a-t-il dit.

La crise à Gaza ne doit pas détourner du processus global ou de la situation sur le terrain en Cisjordanie, a assuré le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, qui a fait notamment état de progrès, côté palestinien, dans le désarmement de militants et, côté israélien, de l'allègement de mesures de bouclage. Les activités illégales de peuplement se poursuivent, a-t-il néanmoins affirmé, notant que celles-ci constituaient un obstacle aux négociations sur le statut final et sapient les efforts des Palestiniens à la recherche d'une paix négociée.

S'agissant de la situation au Liban, le Coordonnateur spécial a indiqué que le Secrétaire général présentera, à la fin du mois, son rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1701. M. Serry a cependant mis l'accent sur toutes les questions qui ne figurent pas dans le rapport. Ainsi, a-t-il dit, la crise à Gaza s'est traduite par des tensions considérablement accrues dans le pays. Des manifestations fréquentes ont eu lieu un peu partout, y compris dans plusieurs camps palestiniens, a-t-il indiqué, précisant que celles-ci avaient été plutôt de petite ampleur et pacifiques. Les divisions entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le Hamas n'ont pas conduit à une confrontation ouverte au Liban. Toutefois, des inquiétudes demeurent sur le fait que ces événements aient des incidences dans des camps palestiniens.

Sur un plan interne, le Liban continue de jouir d'une certaine stabilité, tandis que la mise en œuvre de l'Accord de Doha de mai 2008 se déroule comme prévu. Des signes d'une tension politique accrue sont néanmoins visibles en amont des élections parlementaires, dont le Ministre de l'intérieur a annoncé qu'elles auraient lieu le 7 juin 2009.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a également souligné l'importance des négociations israélo-syriennes, espérant qu'il sera possible, au cours de cette année, que des progrès seront enregistrés dans cette voie, parallèlement à des négociations israélo-palestiniennes plus fructueuses.

M. Serry a exprimé la conviction du Secrétaire général selon laquelle une approche régionale totale de la paix, telle que définie dans l'Initiative de paix arabe et les résolutions du Conseil de sécurité, était nécessaire pour faire aboutir les efforts bilatéraux. Il a ainsi dit s'attendre à un fructueux travail de collaboration en vue de la prochaine Conférence internationale de Moscou.

Le Secrétaire général a l'intention d'engager activement ses partenaires régionaux et internationaux, y compris le Quatuor, a ajouté M. Serry, qui a souhaité un effort international actif et systématique en vue de régler le conflit au Moyen-Orient. Avant de conclure, il a assuré que le Secrétaire général demeurait fermement engagé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à la cessation de l'occupation et à la fin du conflit, avec pour résultats deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, dans des frontières reconnues, et à une paix globale dans la région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel

18/02/2009



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9597

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
6084^e séance – matin

CONSEIL DE SÉCURITÉ: LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT FAIRE PREUVE AU MOYEN-ORIENT D'UNITÉ ET DE DÉTERMINATION, AFFIRME M. ROBERT SERRY

« Malgré des défis décourageants, la paix peut et doit prévaloir », souligne le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert H. Serry, a affirmé ce matin devant le Conseil de sécurité, au cours de son exposé mensuel sur la situation dans la région, que la communauté internationale devra, cette année, « faire preuve d'unité et de détermination et redoubler d'efforts ».

« Le Conseil de sécurité se réunit à un moment difficile mais qui est également une phase de formation pour l'avenir au Moyen-Orient », a déclaré M. Serry. Celui-ci a ainsi fait état d'un certain nombre de réalités qui doivent être abordées de front afin de faire progresser le processus de paix, à savoir les graves répercussions humanitaires, économiques et politiques de la crise de Gaza, les divisions palestiniennes, une nouvelle situation politique en Israël, les résultats non concluants des négociations israélo-palestiniennes de l'an dernier, la non-application des dispositions de la Feuille de route, en particulier celles concernant les colonies de peuplement, et le gel des négociations indirectes israélo-syriennes. Les défis paraissent « décourageants » mais, a-t-il ajouté, « la paix peut et doit prévaloir ».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. ROBERT H. SERRY, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, a souligné que « la communauté internationale devrait, au cours de l'année en cours, faire preuve d'unité, de détermination et redoubler d'efforts. ». À cet égard, a-t-il indiqué, le Secrétaire général se félicite de l'engagement actif du Conseil de sécurité, manifesté notamment dans ses résolutions 1850 et 1860, de même que des déclarations claires d'intention et l'engagement prompt du Président des États-Unis, M. Barack Obama et de sa nouvelle administration. « Les Nations Unies et leurs Membres, y compris ceux qui forment le Quatuor, ont des responsabilités politiques qui doivent être assumées », a-t-il estimé.

Les Israéliens et les Palestiniens ont également les mêmes responsabilités, a expliqué le Représentant personnel du Secrétaire général, précisant que les seconds devraient relever le défi de la réconciliation. Le retour de l'unité constituerait un progrès important en direction des principes du Quatuor, a affirmé M. Serry, exhortant les parties régionales et internationales à créer un climat propice au succès des efforts déployés par l'Égypte en vue de trouver une base commune au Caire, le 22 février prochain, pour discuter des questions en suspens et parvenir à une réconciliation entre Palestiniens, qui

permette de former un gouvernement uni et de tracer la voie à des élections présidentielles et législatives. « Les Nations Unies œuvreront au côté d'un gouvernement palestinien uni, incluant Gaza et la Cisjordanie, sous l'autorité du Président Mahmoud Abbas », a-t-il poursuivi.

Du côté israélien, le défi consiste dans la formation d'un nouveau gouvernement issu des élections du 10 février, lesquelles, a précisé M. Serry, n'ont pas clairement désigné un vainqueur. « Tout Gouvernement israélien devrait être lié par les engagements d'Israël », a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité pour le prochain cabinet de réaliser les obligations de la Feuille de route et de poursuivre les négociations sur le statut final concernant toutes les questions, sans exception, telles que réaffirmées par les parties avant la réunion du Quatuor à Charm el-Cheikh, en novembre dernier.

Un cessez-le-feu n'a des chances d'être durable que si des progrès tangibles sont réalisés, a-t-il observé, évoquant notamment un échange de prisonniers palestiniens contre la libération du militaire israélien Gilad Shalit, une coopération continue et une action visant à empêcher l'acheminement d'armes vers Gaza, la pleine mise en œuvre de l'Accord sur le mouvement et l'accès, et l'unité palestinienne.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a en outre indiqué, qu'un mois après la proclamation unilatérale du cessez-le-feu, un régime propre de cessez-le-feu n'était toujours pas en vigueur, laissant ainsi redouter un retour aux conditions instables de l'an dernier, ou un regain de violence plus dévastateur encore.

Des Palestiniens, a-t-il dit, ont tiré 15 roquettes et 12 mortiers en direction d'Israël, et ont fait exploser un engin contre une jeep des Forces de défense israéliennes. Pour sa part, l'armée israélienne a mené 19 attaques aériennes contre Gaza. Un soldat israélien a été tué par des Palestiniens, et trois autres militaires et deux civils ont été blessés. Six Palestiniens, dont un enfant, ont été tués par l'armée israélienne et 30 autres, parmi lesquels huit enfants, ont été blessés. « Il est urgent que tous ces actes de violence cessent et que toutes les parties respectent le droit international humanitaire », a insisté M. Serry.

Le Représentant personnel du Secrétaire général a par ailleurs souligné que la bande de Gaza, où entrent quotidiennement en moyenne 146 camions, manquait toujours désespérément de produits de base. Il a ajouté que, selon une estimation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 14 000 maisons avaient été détruites ou endommagées par l'opération israélienne, ainsi que des bâtiments publics, des écoles et des domaines industriels. En dépit d'une amélioration progressive de l'approvisionnement de denrées alimentaires depuis le cessez-le-feu, le niveau d'insécurité alimentaire est évalué à 75% en raison des pénuries et des prix élevés, a-t-il dit.

La crise à Gaza ne doit pas détourner du processus global ou de la situation sur le terrain en Cisjordanie, a assuré le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, qui a fait notamment état de progrès, côté palestinien, dans le désarmement de militants et, côté israélien, de l'allègement de mesures de bouclage. Les activités illégales de peuplement se poursuivent, a-t-il néanmoins affirmé, notant que celles-ci constituaient un obstacle aux négociations sur le statut final et sapient les efforts des Palestiniens à la recherche d'une paix négociée.

S'agissant de la situation au Liban, le Coordonnateur spécial a indiqué que le Secrétaire général présentera, à la fin du mois, son rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1701. M. Serry a cependant mis l'accent sur toutes les questions qui ne figurent pas dans le rapport. Ainsi, a-t-il dit, la crise à Gaza s'est traduite par des tensions considérablement accrues dans le pays. Des manifestations fréquentes ont eu lieu un peu partout, y compris dans plusieurs camps palestiniens, a-t-il indiqué, précisant que celles-ci avaient été plutôt de petite ampleur et pacifiques. Les divisions entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le Hamas n'ont pas conduit à une confrontation ouverte au Liban. Toutefois, des inquiétudes demeurent sur le fait que ces événements aient des incidences dans des camps palestiniens.

Sur un plan interne, le Liban continue de jouir d'une certaine stabilité, tandis que la mise en œuvre de l'Accord de Doha de mai 2008 se déroule comme prévu. Des signes d'une tension politique accrue sont néanmoins visibles en amont des élections parlementaires, dont le Ministre de l'intérieur a annoncé qu'elles auraient lieu le 7 juin 2009.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a également souligné l'importance des négociations israélo-syriennes, espérant qu'il sera possible, au cours de cette année, que des progrès seront enregistrés dans cette voie, parallèlement à des négociations israélo-palestiniennes plus fructueuses.

M. Serry a exprimé la conviction du Secrétaire général selon laquelle une approche régionale totale de la paix, telle que définie dans l'Initiative de paix arabe et les résolutions du Conseil de sécurité, était nécessaire pour faire aboutir les efforts bilatéraux. Il a ainsi dit s'attendre à un fructueux travail de collaboration en vue de la prochaine Conférence internationale de Moscou.

Le Secrétaire général a l'intention d'engager activement ses partenaires régionaux et internationaux, y compris le Quatuor, a ajouté M. Serry, qui a souhaité un effort international actif et systématique en vue de régler le conflit au Moyen-Orient. Avant de conclure, il a assuré que le Secrétaire général demeurait fermement engagé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à la cessation de l'occupation et à la fin du conflit, avec pour résultats deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, dans des frontières reconnues, et à une paix globale dans la région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel